

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ANAPURNA 1500 LIGHT CYAN INK

UFI: NEE0-306V-U007-1D5V

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: ENCRES D'IMPRIMERIE

Usages déconseillés: Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Agfa NV
Septestraat 27
2640 Mortsel
Belgique

Téléphone: +32 3 4442111
Télécopie :: +32 3 4447094
E-mail: electronic.sds@agfa.com

Fournisseur national

Agfa NV
Septestraat 27
2640 Mortsel
Belgique

Téléphone: +32 3 4442111
E-mail: electronic.sds@agfa.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone en cas d'urgence : +32 3 4443333 (24h/24h)

Centre Antipoisons : +32 70 245245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour la Santé

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisateur de la peau	Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxique pour la reproduction	Catégorie 1B	H360Df: Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique	Catégorie 3	H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées	Catégorie 2 (Foie, Appareil respiratoire)	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Dangers pour L'environnement

Risques aigus pour l'environnement aquatique	Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
--	-------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Risques chroniques pour l'environnement aquatique

Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'Étiquetage

Contient:

Isobornyl acrylate
Phenoxyethylacrylate
acrylate de tétrahydrofurfuryle
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate
N-vinyl caprolactam
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate
acrylate d'isodécyle
Ethoxylated phenyl acrylate



Mention d'Avertissement:

Danger

Déclaration(s) de risque:

H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H360Df: Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de Prudence Prévention:

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

2.3 Autres dangers

Ne remplit pas les critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) Ne remplit pas les critères vPvB (très persistant/très bioaccumulable)

Perturbation endocrinienne-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

Perturbation endocrinienne-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Isobornyl acrylate	10 - <20%	5888-33-5	227-561-6	01-2119957862-25-XXXX;	Aucune information disponible.	
Phenoxyethyl acrylate	10 - <20%	48145-04-6	256-360-6	01-2119980532-35-XXXX;	Aucune information disponible.	
acrylate de tétrahydrofuryle	10 - <20%	2399-48-6	219-268-7	01-2120738396-46-XXXX;	Aucune information disponible.	
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	5 - <10%	75980-60-8	278-355-8	01-2119972295-29-XXXX;	Aucune information disponible.	
hexaméthylène diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	5 - <10%	13048-33-4	235-921-9	01-2119484737-22-XXXX;	Aucune information disponible.	
N-vinyl caprolactam	5 - <10%	2235-00-9	218-787-6	01-2119977109-27-XXXX;	Aucune information disponible.	
Oxybis(méthyl-2,1-	5 - <10%	57472-68-1	260-754-3	01-	Aucune	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

ethanediyl) diacrylate				2119484629-21-XXXX;	information disponible.	
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	5 - <10%	67906-98-3		Aucune information disponible.	Aucune information disponible.	
acrylate d'isodécyle	5 - <10%	1330-61-6	215-542-5	01-2119964031-47-XXXX;	Aucune information disponible.	
Ethoxylated phenyl acrylate	1 - <2,5%	56641-05-5	500-133-9	Aucune information disponible.	Aucune information disponible.	
Tetrahydrofurfuryl alcohol	0,1 - <0,3%	97-99-4	202-625-6	01-2119968921-26-XXXX;	Aucune information disponible.	
Hydroquinone	0,01 - <0,1%	123-31-9	204-617-8	01-2119524016-51-0002;	Toxicité Aquatique (Aiguë): 10	#

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Cette substance est répertoriée comme SVHC.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
Isobornyl acrylate	Classification: Eye Irrit.: 2: H319; Skin Irrit.: 2: H315; STOT SE: 3: H335; Skin Sens.: 1B: H317; Aquatic Acute: 1: H400; Aquatic Chronic: 2: H411; Limite de concentration spécifique : Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique Catégorie 3, >= 10 %;	Note A
Phenoxyethylacrylate	Classification: Skin Sens.: 1A: H317; Repr.: 2: H361d; Aquatic Chronic: 2: H411;	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Classification: Acute Tox.: 4: H302; Skin Corr.: 1C: H314; Skin Sens.: 1B: H317; Eye Dam.: 1: H318; Repr.: 1B: H360Df; Aquatic Chronic: 2: H411; Toxicité aiguë, orale: DL50: 928 mg/kg	Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	Classification: Repr.: 2: H361f; Skin Sens.: 1: H317; Aquatic Chronic: 2: H411;	Aucune information disponible.
hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Classification: Skin Irrit.: 2: H315; Eye Irrit.: 2: H319; Skin Sens.: 1: H317; Aquatic Acute: 1: H400; Aquatic Chronic: 2: H411;	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Classification: Acute Tox.: 4: H302; Eye Irrit.: 2A: H319; Skin Sens.: 1B: H317; STOT RE: 1: H372; Acute Tox.: 4: H312; Toxicité aiguë, orale: DL 50: 1.732 mg/kg Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: 1.700 mg/kg	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Classification: Skin Sens.: 1: H317; Eye Dam.: 1: H318; Skin Irrit.: 2: H315;	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid, 1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Classification: Skin Irrit.: 2: H315; Eye Irrit.: 2: H319;	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Classification: STOT SE: 3: H335; Skin Irrit.: 2: H315; Eye Irrit.: 2: H319; Skin Sens.: 1B: H317; Aquatic Chronic: 2: H411; Limite de concentration spécifique : Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique Catégorie 3, >= 10 %;	Note A
Ethoxylated phenyl acrylate	Classification: Skin Sens.: 1: H317; Aquatic Chronic: 2: H411;	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Classification: Eye Irrit.: 2: H319; Repr.: 1B: H360Df;	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Classification: Skin Sens.: 1: H317; Eye Dam.: 1: H318; Acute Tox.: 4: H302; Carc.: 2: H351; Muta.: 2: H341; Aquatic Acute: 1: H400; Aquatic Chronic: 1: H410; Toxicité aiguë, orale: DL 50: 367,3 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 0: >= 7.800 mg/m3 Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 2.000 mg/kg	Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Généralités:

Consulter un médecin en cas de symptômes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

4.1 Description des premiers secours

- Inhalation:** En cas d'inhalation d'aérosols : transporter la personne à l'air frais et la garder au repos.
- Contact avec la Peau:** Consulter un médecin. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés, et laver la peau au savon et à grande eau. En cas d'irritation cutanée ou de réaction allergique cutanée, consulter un médecin.
- Contact oculaire:** Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
- Ingestion:** Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
- Protection individuelle des secouristes:** ATTENTION! Le personnel de premiers secours doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Voir également la rubrique 11 pour en savoir davantage sur les dangers pour la santé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Dangers:** Voir également la rubrique 11 pour en savoir davantage sur les dangers pour la santé.
- Traitement:** Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés:

En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou une brume d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés:

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Aucune information disponible.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Maintenir à distance le personnel non autorisé.
- 6.1.1 Pour les non-secouristes:** Porter un équipement de protection individuelle.
- 6.1.2 Pour les secouristes:** Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Porter un équipement de protection individuelle.
- 6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:** Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Contacter les autorités locales en cas de déversement dans les égouts/le milieu aquatique. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Déversements mineurs : Absorber le déversement avec de la vermiculite ou toute autre matière inerte, puis placer dans un récipient à déchets chimiques. Les récipients contenant la matière déversée doivent être correctement étiquetés avec mention du contenu et les symboles de danger appropriés. Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Déversements importants : Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure.
- 6.4 Référence à d'autres sections:** Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Éviter tout contact oculaire. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:** Garder sous clef.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Hydroquinone	TWA	1 mg/m3	Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée (04 2014)

Valeurs Limites Biologiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
Isobornyl acrylate	Population en général	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Travailleurs	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population en général	Oral	Systémique, à long terme; 0,83 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	Cutané	Systémique, à long terme; 1,39 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	inhalation	Systémique, à long terme; 4,9 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population en général	inhalation	Systémique, à long terme; 1,45 mg/m3	Toxicité à doses répétées
Phenoxyethylacrylate	Population en général	Cutané	Systémique, à long terme; 0,83 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	inhalation	Locale, long terme; 77 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	inhalation	Systémique, à long terme; 12 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population en général	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Travailleurs	Cutané	Systémique, à long terme; 3,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Travailleurs	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Travailleurs	inhalation	Systémique, à long terme; 1,73 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population en général	inhalation	Systémique, à long terme; 0,3 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Population en général	Cutané	Systémique, à long terme; 1,75 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Oral	Systémique, à long terme; 0,18 mg/kg	Toxicité à doses répétées
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Travailleurs	Cutané	Systémique, à long terme; 4,9 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population en général	Yeux	effet local;	Aucune information disponible
	Travailleurs	Cutané	Systémique, à long terme; 0,233 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	inhalation	Systémique, à long terme; 0,822 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	Population en général	Cutané	Systémique, à long terme; 83,3 µg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Oral	Systémique, à long terme; 83,3 µg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population en général	inhalation	Systémique, à long terme; 0,145 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Yeux	effet local;	Risque faible (pas de seuil dérivé)
	Population en général	inhalation	Systémique, à long terme; 7,2 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	inhalation	Systémique, à long terme; 24,5 mg/m3	Toxicité à doses répétées
hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Travailleurs	Yeux	effet local;	Risque faible (pas de seuil dérivé)
	Population en général	Cutané	Systémique, à long terme; 1,66 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	Cutané	Systémique, à long terme; 2,77 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Oral	Systémique, à long terme; 2,1 mg/kg	Toxicité à doses répétées

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

N-vinyl caprolactam	Population en général	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Travailleurs	Yeux	effet local;	Risque faible (pas de seuil dérivé)
Oxybis(méthyl-2,1-ethanediy) diacrylate	Travailleurs	inhalation	Systémique, à long terme; 24,48 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population en général	inhalation	Systémique, à long terme; 7,24 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	Yeux	effet local;	Aucune information disponible
	Population en général	Yeux	effet local;	Aucune information disponible
	Travailleurs	Cutané	Systémique, à long terme; 2,77 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Oral	Systémique, à long terme; 2,08 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Cutané	Systémique, à long terme; 1,66 mg/kg	Toxicité à doses répétées
acrylate d'isodécyle	Population en général	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Travailleurs	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Travailleurs	inhalation	Locale, long terme; 37,5 mg/m3	irritation des voies respiratoires
Ethoxylated phenyl acrylate	Population en général	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Travailleurs	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Travailleurs	inhalation	Locale, long terme; 97 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	inhalation	Systémique, à long terme; 12 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	Cutané	Systémique, à long terme; 3,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Travailleurs	inhalation	Systémique, à long terme; 1,4 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population en général	inhalation	Systémique, à long terme; 0,25 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Travailleurs	Yeux	effet local;	Risque faible (pas de seuil dérivé)
	Population en général	Yeux	effet local;	Risque faible (pas de seuil dérivé)
	Travailleurs	Cutané	Systémique, à long terme; 1 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Cutané	Systémique, à long terme; 0,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population en général	Oral	Systémique, à long terme; 0,175 mg/kg	Toxicité à doses répétées
Hydroquinone	Population en général	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Population en général	inhalation	Systémique, à long terme; 1,05 mg/m3	Cancérogénicité
	Travailleurs	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Travailleurs	inhalation	Systémique, à long terme; 2,1 mg/m3	Cancérogénicité
	Population en général	Cutané	Systémique, à long terme; 1,66 mg/kg	Cancérogénicité
	Population en général	Oral	Systémique, à long terme; 0,6 mg/kg	Cancérogénicité
	Travailleurs	Cutané	Systémique, à long terme; 3,33 mg/kg	Cancérogénicité

Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
Isobornyl acrylate	terre	0,029 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0 mg/l	
	Sédiments marins	0,015 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,001 mg/l	
	Station d'épuration des eaux usées	2 mg/l	
	sédiment d'eau douce	0,145 mg/kg	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Phenoxyethylacrylate	Station d'épuration des eaux usées	1,77 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,2 µg/l	
	Aquatique (eau douce)	2 µg/l	
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Sédiments marins	0,002 mg/kg	
	sédiment d'eau douce	0,02 mg/kg	
	terre	0,002 mg/kg	
	Station d'épuration des eaux usées	2,637 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,392 µg/l	
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	sédiment d'eau douce	0,021 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	3,92 µg/l	
	Sédiments marins	0,002 mg/kg	
	terre	22,2 µg/kg	
	L'eau douce	0,00353 mg/l	
	Sédiments marins des eaux marines	11,5 µg/kg	
hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	des eaux marines	0,00353 mg/l	
	Aquatique (eau douce)	1,4 µg/l	
	Communiqué intermittent	0,0353 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,14 µg/l	
	l'eau aux sédiments frais	0,29 mg/kg	
	sédiment d'eau douce	0,115 mg/kg	
	Des sols	0,0557 mg/kg	
	terre	0,094 mg/kg	
	Sédiments marins	0,049 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,001 mg/l	
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Station d'épuration des eaux usées	2,7 mg/l	
	sédiment d'eau douce	0,493 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,007 mg/l	
	terre	0,001 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,003 mg/l	
acrylate d'isodécyle	Station d'épuration des eaux usées	100 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0 mg/l	
	sédiment d'eau douce	0,009 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	84,9 µg/l	
	Station d'épuration des eaux usées	34 mg/l	
	terre	0,064 mg/kg	
Ethoxylated phenyl acrylate	Sédiments marins	5,904 mg/kg	
	sédiment d'eau douce	59,039 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	8,49 µg/l	
	Aquatique (eau douce)	2 µg/l	
	terre	0,009 mg/kg	
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aquatique (eau de mer)	0,2 µg/l	
	sédiment d'eau douce	0,053 mg/kg	
	Station d'épuration des eaux usées	1,77 mg/l	
	Sédiments marins	0,005 mg/kg	
	terre	0,6 mg/kg	
Hydroquinone	Sédiments marins	0,86 mg/kg	
	sédiment d'eau douce	8,6 mg/kg	
	Station d'épuration des eaux usées	10 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,19 mg/l	
Hydroquinone	Aquatique (eau douce)	1,9 mg/l	
	terre	0,64 µg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,057 µg/l	
	Aquatique (eau douce)	0,57 µg/l	
	Station d'épuration des eaux usées	0,71 mg/l	
	Sédiments marins	0,49 µg/kg	
	sédiment d'eau douce	4,9 µg/kg	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques

Appropriés:

L'accès facile à l'eau abondante et à un dispositif de rinçage oculaire devra être garanti. Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Suivre les instructions de formation lors de la manipulation de cette matière. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité à protection intégrale. EN 166.

Protection des Mains:

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures.(EN374), Porter des gants de protection chimique en cas de contact prolongé ou répété., Caoutchouc butyle (EN374), Épaisseur du gant: > 0,70 mm, Temps de pénétration: > 480 min, Épaisseur du gant: > 0,35 mm, Temps de pénétration: > 60 min, Risque d'éclaboussures ;, Caoutchouc nitrile., Les gants les plus appropriés sont ceux en nitrile, mais le liquide peut pénétrer dans les gants. Par conséquent, il faut changer de gants souvent., Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants, qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de sécurité : vêtements de protection à manches longues EN13688

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (EN14387). Demander l'avis du superviseur le plus proche.

Mesures d'hygiène:

Éviter tout contact oculaire. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Contrôles environnementaux:

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État:

liquide

Forme:

liquide

Couleur:

Bleu-vert

Odeur:

odeur acrylique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
Point de congélation:	< 32 °F/< 0 °C
Point d'ébullition:	> 212 °F/> 100 °C
Inflammabilité:	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'explosivité - supérieure:	non applicable
Limites d'explosivité - inférieure:	non applicable
Point d'éclair:	> 199 °F/> 93 °C
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
pH:	substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau) Non applicable
Viscosité	
Viscosité, dynamique:	9,3 - 11,3 mPa.s (113 °F/ 45 °C)
Viscosité, cinématique:	8,8 - 10,7 mm ² /s (113 °F/ 45 °C)
Durée d'écoulement:	non applicable
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble dans l'eau
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non applicable Mélange
Pression de vapeur:	< 1 hPa (77 °F/25 °C)
Densité relative:	1,057
Densité:	non applicable
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	Aucune information disponible.
Caractéristiques de la particule	
Répartition de la taille des particules:	non applicable
Surface spécifique:	non applicable
Charge de surface/Potentiel zêta:	non applicable
Evaluation:	non applicable
Forme:	non applicable
Crystallinité:	non applicable
Traitement de surface:	non applicable

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Température minimale d'ignition:	> 392 °F/> 200 °C
Teneur en COV:	Directive 1999/13/CE: 2,67 g/l ~0,27 % (calculé)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Non connu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

10.4 Conditions à Éviter:	Éviter tout chauffage ou contamination.
10.5 Matières Incompatibles:	Aucuns connus.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	L'inhalation est la principale voie d'exposition. À concentration élevée, les vapeurs, émanations ou brouillards peuvent être irritants pour le nez, la gorge et les muqueuses.
Contact avec la Peau:	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire:	Provoque de graves lésions des yeux.
Ingestion:	Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et malaises.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Produit:	ETAmél: 3.344,62 mg/kg
Composants:	
Isobornyl acrylate	DL 50 (Rat): 4.350 mg/kg Experimental result, Key study
Phenoxyethylacrylate	DL 50 (Rat): 5.000 mg/kg Experimental result, Key study
acrylate de tétrahydrofurfuryle	DL50 (rat): 928 mg/kg
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	DL 50 (Rat): > 5.000 mg/kg Experimental result, Key study
N-vinyl caprolactam	DL 50 (Rat): 1.732 mg/kg Experimental result, Key study
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	DL 50 (Rat): 4.626 mg/kg Experimental result, Supporting study
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	DL 50 (Rat): > 2.000 mg/kg Experimental result, Key study
Hydroquinone	DL 50 (Rat): 367,3 mg/kg Experimental result, Key study

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Contact avec la peau

Produit:	ETAmél 23.004,06 mg/kg
Composants:	
Isobornyl acrylate	DL 50 (Lapin): > 3.000 mg/kg Experimental result, Key study
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de	Aucune information disponible.
tétrahydrofurfuryle	
Phosphine oxide,	Aucune information disponible.
diphenyl(2,4,6-	
trimethylbenzoyl)-	
hexamethylene	DL 50 (Lapin): 3.650 mg/kg Experimental result, Key study
diacrylate; hexane-1,6-	
diol diacrylate	
N-vinyl caprolactam	DL 50 (Lapin): 1.700 mg/kg Experimental result, Key study
Oxybis(methyl-2,1-	DL 50 (Lapin): > 2.000 mg/kg Experimental result, Key study
ethanediyl) diacrylate	
2-Propenoic acid ,1-6-	Aucune information disponible.
hexanediyl ester,	
polymer with 2-	
aminoethanol	
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl	Aucune information disponible.
acrylate	
Tetrahydrofurfuryl	Aucune information disponible.
alcohol	
Hydroquinone	DL 50 (Lapin): > 2.000 mg/kg Experimental result, Key study

Inhalation

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Composants:

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de	Aucune information disponible.
tétrahydrofurfuryle	
Phosphine oxide,	Aucune information disponible.
diphenyl(2,4,6-	
trimethylbenzoyl)-	
hexamethylene	CL 0 (Rat, 7 h)0,41 mg/l Vapeur, Experimental result, Key study
diacrylate; hexane-1,6-	
diol diacrylate	
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-	Aucune information disponible.
ethanediyl) diacrylate	
2-Propenoic acid ,1-6-	Aucune information disponible.
hexanediyl ester, polymer	
with 2-aminoethanol	
acrylate d'isodécyle	CL 50 (Rat, 8 h)> 1,19 mg/l Vapeur, Approche par analogie à partir d'une substance support (analogue de structure ou substitut), étude clé
Ethoxylated phenyl	Aucune information disponible.
acrylate	
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Hydroquinone CL 0 (Rat, 1 h) \geq 7.800 mg/m³ Aérosol, Approche par analogie à partir d'une substance support (analogue de structure ou substitut), étude justificative

Toxicité à dose répétée

Produit:

Aucune information disponible.

Composants:

Isobornyl acrylate

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), Oral, 28 - 53 d): 100 mg/kg

Phenoxyethylacrylate

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), Oral, 43 - 53 d): 300 mg/kg

acrylate de tétrahydrofurfuryle

Aucune information disponible.

Phosphine oxide,

diphenyl(2,4,6-

trimethylbenzoyl)-

hexamethylene

diacrylate; hexane-1,6-

diol diacrylate

N-vinyl caprolactam

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), Oral, 28 d): 50 mg/kg

Aucune information disponible.

Oxybis(methyl-2,1-

ethanediyl) diacrylate

2-Propenoic acid ,1-6-

hexanediyl ester, polymer

with 2-aminoethanol

acrylate d'isodécyle

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), inhalation): 0,058 mg/l

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), Oral, 28 - 52 d): 250 mg/kg

Aucune information disponible.

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), inhalation): 0,075 mg/l

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), inhalation): 0,226 mg/l

Aucune information disponible.

Ethoxylated phenyl

acrylate

Tetrahydrofurfuryl alcohol

Hydroquinone

Aucune information disponible.

LOAEL (Dose la plus faible avec effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), Oral, 13 Weeks): 64 mg/kg

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Effet irritant.

Produit:

L'évaluation du risque sanitaire est basée sur les propriétés toxicologiques d'une matière similaire.

Composants:

Isobornyl acrylate

Aucune information disponible.

Phenoxyethylacrylate

(Lapin, 24 h): non irritant Experimental result, Supporting study

acrylate de

Aucune information disponible.

tétrahydrofurfuryle

Phosphine oxide,

diphenyl(2,4,6-

trimethylbenzoyl)-

hexamethylene

diacrylate; hexane-1,6-

diol diacrylate

N-vinyl caprolactam

in vivo (Lapin): non irritant Experimental result, Key study

in vivo (Lapin, 24 - 72 h): Catégorie 2 Experimental result, Key study

Oxybis(methyl-2,1-

ethanediyl) diacrylate

in vivo (Lapin): non irritant Experimental result, Key study

Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	in vivo (Lapin): non irritant Experimental result, Key study
Hydroquinone	in vivo (Lapin, 24 h): non irritant Experimental result, Weight of Evidence study

Blessure ou Irritation

Grave des Yeux:

Produit:

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	in vivo (Lapin, 24 - 72 hrs): Catégorie 1 OECD GHS
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Faiblement irritant
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Effet irritant.

Sensibilisation

Respiratoire ou Cutanée:

Produit:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Composants:

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Sensibilisation cutanée ;, in vivo (Cochon d'Inde): Sensibilisant
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Sensibilisation cutanée ;, in vivo (Cochon d'Inde): Sensibilisant

Mutagénicité des Cellules Germinales

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

In vitro

Composants:

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

In vivo

Composants:

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Composants:

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Tetrahydrofurfuryl alcohol Aucune information disponible.
Hydroquinone Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique Produit:

Peut irriter les voies respiratoires.

Composants:

Isobornyl acrylate Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate Aucune information disponible.
acrylate de
tétrahydrofurfuryle Aucune information disponible.
Phosphine oxide, Aucune information disponible.
diphenyl(2,4,6-
trimethylbenzoyl)-
hexamethylene Aucune information disponible.
diacrylate; hexane-1,6-
diol diacrylate
N-vinyl caprolactam Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-
ethanediyl) diacrylate Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-
hexanediyl ester, polymer
with 2-aminoethanol Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl
acrylate Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol Aucune information disponible.
Hydroquinone Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Isobornyl acrylate Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate Aucune information disponible.
acrylate de
tétrahydrofurfuryle Aucune information disponible.
Phosphine oxide, Aucune information disponible.
diphenyl(2,4,6-
trimethylbenzoyl)-
hexamethylene Aucune information disponible.
diacrylate; hexane-1,6-
diol diacrylate
N-vinyl caprolactam Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-
ethanediyl) diacrylate Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-
hexanediyl ester, polymer
with 2-aminoethanol Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl
acrylate Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol Aucune information disponible.
Hydroquinone Aucune information disponible.

Organes cibles:

Foie, Appareil respiratoire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Risque d'Aspiration

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Isobornyl acrylate Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate Aucune information disponible.
acrylate de Aucune information disponible.

tétrahydrofurfuryle
Phosphine oxide, Aucune information disponible.

diphenyl(2,4,6-
trimethylbenzoyl)-
hexamethylene Aucune information disponible.

diacrylate; hexane-1,6-
diol diacrylate

N-vinyl caprolactam Aucune information disponible.

Oxybis(methyl-2,1-
ethanediyl) diacrylate Aucune information disponible.

2-Propenoic acid ,1-6-
hexanediyl ester, polymer

with 2-aminoethanol

acrylate d'isodécyle Aucune information disponible.

Ethoxylated phenyl Aucune information disponible.

acrylate

Tetrahydrofurfuryl alcohol Aucune information disponible.

Hydroquinone Aucune information disponible.

11.2 Informations sur les dangers pour la santé

Perturbation endocrinienne

Produit:

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU);

Composants:

Isobornyl acrylate Aucune information disponible.

Phenoxyethylacrylate Aucune information disponible.

acrylate de Aucune information disponible.

tétrahydrofurfuryle
Phosphine oxide, Aucune information disponible.

diphenyl(2,4,6-
trimethylbenzoyl)-
hexamethylene Aucune information disponible.

diacrylate; hexane-1,6-
diol diacrylate

N-vinyl caprolactam Aucune information disponible.

Oxybis(methyl-2,1-
ethanediyl) diacrylate Aucune information disponible.

2-Propenoic acid ,1-6-
hexanediyl ester, polymer

with 2-aminoethanol

acrylate d'isodécyle Aucune information disponible.

Ethoxylated phenyl Aucune information disponible.

acrylate

Tetrahydrofurfuryl alcohol Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Hydroquinone

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations générales:

Contient une substance potentiellement dangereuse pour l'environnement.

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Remarques:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Poisson

Produit:

Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate

CL50 (Pisces (poisson), 96 h): 0,704 mg/l (OCDE Ligne directrice 203)

Phenoxyethylacrylate
acrylate de

Aucune information disponible.

tétrahydrofurfuryle

Aucune information disponible.

Phosphine oxide,

diphenyl(2,4,6-

trimethylbenzoyl)-

hexamethylene

CL 50 (Oryzias latipes, 48 h): +/- 6,53 mg/l (semi-statique) Experimental result, Key study

diacrylate; hexane-1,6-

diol diacrylate

Aucune information disponible.

N-vinyl caprolactam

CL 50 (Danio rerio, 96 h): 318 mg/l (Static) Experimental result, Key study

Oxybis(methyl-2,1-

ethanediyl) diacrylate

DSENO (Danio rerio, 96 h): 215 mg/l (Static) Experimental result, Key study
DSENO (Leuciscus idus, 96 h): 1 mg/l (Static) Experimental result, Key study

2-Propenoic acid ,1-6-

hexanediyl ester, polymer

with 2-aminoethanol

acrylate d'isodécyle

CL 50 (Leuciscus idus, 96 h): 2,2 mg/l (Static)

Ethoxylated phenyl

acrylate

Aucune information disponible.

Tetrahydrofurfuryl alcohol

Aucune information disponible.

Hydroquinone

CL 50 (Oryzias latipes, 96 h): > 101 mg/l (semi-statique) Experimental result, Key study

CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 0,638 mg/l (Intermédiaire) Experimental result, Key study

Invertébrés Aquatiques

Produit:

Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate

Aucune information disponible.

Phenoxyethylacrylate

CE50 (Daphnia magna, 48 h): 1,21 mg/l (Static) Experimental result, Key study

acrylate de

tétrahydrofurfuryle

Aucune information disponible.

Phosphine oxide,

diphenyl(2,4,6-

trimethylbenzoyl)-

CE50 (Daphnia magna, 48 h): 3,53 mg/l (Static) Experimental result, Key study

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	CE50 (Daphnia magna, 48 h): > 100 mg/l (Static) Experimental result, Key study
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	CE50 (Daphnia magna, 48 h): > 91,7 mg/l (semi-statique) Experimental result, Key study
Hydroquinone	CE50 (Daphnia magna, 48 h): 0,134 mg/l (semi-statique) Experimental result, Key study

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	Aucune information disponible.
hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	Aucune information disponible.
hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	CE50 (0,5 h): ca. 270 mg/l ("Directive OCDE n°209; 88/302/CEE C.11")

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	CE50 (Pseudomonas putida (bactérie), 0,5 h): > 10.000 mg/l (QSAR)
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

Toxicité chronique

Remarques:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate	57 % Déte�té dans l'eau. Experimental result, Key study
Phenoxyethylacrylate	(28 d): 22,3 % Déte�té dans l'eau. Experimental result, Key study
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	(28 d): > 0 - 10 % Déte�té dans l'eau. Experimental result, Key study
hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	(28 d): 60 - 70 % Déte�té dans l'eau. Experimental result, Key study
N-vinyl caprolactam	(28 d): 30 - 40 % Déte�té dans l'eau. Experimental result, Key study

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	(28 d): 90 - 100 % Déteçté dans l'eau. Experimental result, Key study
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	(15 d): 70 - 80 % Déteçté dans l'eau. Approche par analogie à partir d'une substance support (analogue de structure ou substitut), étude clé
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	(28 d): 92 % Déteçté dans l'eau. Experimental result, Key study (60 d): 0 % Déteçté dans l'eau. Experimental result, Supporting study (14 d): 70 % Déteçté dans l'eau. Experimental result, Supporting study

Rapport DBO/DCO Produit

Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit: Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate	Danio rerio, Facteur de Bioconcentration (BCF): 37 Aquatic sediment Read-across" de substance similaire (analogue structurel ou de substitution), pondération selon l'étude de preuve
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Cyprinus carpio, Facteur de Bioconcentration (BCF): 22 - 32 Aquatic sediment Experimental result, Key study
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le Sol

Produit: Aucune information disponible.

Composants

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate;	Aucune information disponible.
hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol	Aucune information disponible.
acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit: Ne remplit pas les critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) Ne remplit pas les critères vPvB (très persistant/très bioaccumulable)

Composants

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate;	Aucune information disponible.
hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

Composants:

Isobornyl acrylate	Aucune information disponible.
Phenoxyethylacrylate	Aucune information disponible.
acrylate de tétrahydrofurfuryle	Aucune information disponible.
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	Aucune information disponible.
N-vinyl caprolactam	Aucune information disponible.
Oxybis(methyl-2,1-ethanediyl) diacrylate	Aucune information disponible.
2-Propenoic acid ,1-6-hexanediyl ester, polymer with 2-aminoethanol acrylate d'isodécyle	Aucune information disponible.
Ethoxylated phenyl acrylate	Aucune information disponible.
Tetrahydrofurfuryl alcohol	Aucune information disponible.
Hydroquinone	Aucune information disponible.

12.7 Autres Effets Néfastes: Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Considérations relatives à l'élimination (y compris l'élimination des récipients ou emballages contaminés) Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Méthodes d'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

Étant donné que les récipients contiennent des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

Emballages Contaminés: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1 Numéro ONU:	UN 3082
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Acrylate)
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	9
Étiquettes:	9
N° de danger (ADR):	90
Code de restriction en tunnel:	(-)
14.4 Groupe d'Emballage:	III
Quantité limitée	5,00L
Quantité exemptée	E1
14.5 Dangers pour L'environnement:	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	SPECIAL PROVISION 375 (<= 5kg/<= 5L)

RID

14.1 Numéro ONU:	UN 3082
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Acrylate)
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	9
Étiquettes:	9
14.4 Groupe d'Emballage:	III
14.5 Dangers pour L'environnement:	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	-

IMDG

14.1 Numéro ONU:	UN 3082
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(Acrylate)
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	9
Étiquettes:	9
N° d'urgence:	F-A, S-F

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

14.4 Groupe d'Emballage:	III
Quantité limitée	5,00L
Quantité exemptée	E1
14.5 Dangers pour L'environnement:	Dangereux pour l'environnement
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	CODE 2.10.2.7 if packaging <= 5L or <= 5kg

IATA

14.1 Numéro ONU:	UN 3082
14.2 Nom de transport complet:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.(Acrylate)
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport:	
Classe:	9
Étiquettes:	9MI
14.4 Groupe d'Emballage:	III
Quantité exemptée	E1
14.5 Dangers pour L'environnement:	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	SPECIAL PROVISION A197 if packaging <= 5L or <= 5kg

AUTRES INFORMATIONS

Aéronefs de transport de passagers et de marchandises: Autorisé.

Uniquement par avion cargo: Autorisé.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 (REACH), ANNEXE XIV LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
Tetrahydrofurfuryl alcohol	97-99-4	0,1 - 1,0%
Heptane	142-82-5	- <0,1%

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I, Substances réglementées: aucune

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, Nouvelles substances: aucune

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: aucune

UE. Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), Annexe II, L 334/17:

Désignation chimique	N° CAS
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	75980-60-8
Tetrahydrofurfuryl alcohol	97-99-4
Heptane	142-82-5
Hydroquinone	123-31-9

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications: aucune

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications: aucune

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications: aucune

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications: aucune

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
Hydroquinone	123-31-9	0 - <0,1%

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	75980-60-8	1,0 - 10%
Tetrahydrofurfuryl alcohol	97-99-4	0,1 - 1,0%
Hydroquinone	123-31-9	0 - <0,1%

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:

Classification	Exigence relative au seuil bas	Exigence relative au seuil haut
E1. Dangereux pour le milieu aquatique	100 t	200 t

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
blue organic pigment	147-14-8	0,1 - 1,0%

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
Isobornyl acrylate	5888-33-5	10 - 20%
Phosphine oxide, diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	75980-60-8	1,0 - 10%
hexamethylene diacrylate; hexane-1,6-diol diacrylate	13048-33-4	1,0 - 10%
acrylate d'isodécyle	1330-61-6	1,0 - 10%
2-phenoxyethanol	122-99-6	0,1 - 1,0%
caprolactam	105-60-2	0,1 - 1,0%
Tetrahydrofurfuryl alcohol	97-99-4	0,1 - 1,0%
Phenol, 4-methoxy-	150-76-5	0 - <0,1%
Heptane	142-82-5	0 - <0,1%
Hydroquinone	123-31-9	0 - <0,1%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique L'évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations de révision: Chapitre(s) modifié(s) par rapport à l'édition précédente: 2, 3.

Abréviations et acronymes:

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ADNR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par la Rhin
AGW	Arbeitsplatzgrenswerte (DE)
ATEmix	Acute toxicity estimate of the mixture
CLP	Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures
CMR	carcinogenicity, mutagenicity and toxicity for reproduction
DNEL	Derived No Effect Level
EC0	Effective Concentration 0%
EC5	Effective Concentration 5%
EC10	Effective Concentration 10%
EC50	Median Effective Concentration
EC100	Effective Concentration 100%
EH40 WEL	Workplace Exposure Limit (GB)
IATA	International Air Transport Association
ICAO	International Civil Aviation Organization
IC50	inhibitory concentration 50%
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IMO	International Maritime Organization
IUCLID	International Uniform Chemical Information Database
LC50	Lethal Concentration 50%
LC100	Lethal Concentration 100%
LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level
LDL0	Lethal Dose (minimum found to be lethal)
LD50	Lethal Dose 50%
MAC	Maximaal Aanvaardbare Concentratie (NL)
MAK	Maximale Arbeitsplatz-Konzentration
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level
NOEL	No Observed Effect Level
NOEC	No Observed Effect Concentration
OEL	Occupational Exposure Limit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PNEC	Predicted No Effect Concentration
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
RID	Regulations concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail
STEL	Short Term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TRGS900	Arbeitsplatzgrenswerte (DE)
TWA	Time Weighted Average
VOC	Volatile Organic Compound
vPvB	very Persistent and very Bioaccumulative substance

Notes:

Isobornyl acrylate	Note A	Sans préjudice de l'article 17, paragraphe 2, le nom de la substance doit apparaître sur l'étiquette sous l'une des dénominations qui figurent dans la troisième partie. Dans la troisième partie, il est parfois fait usage d'une dénomination générale du type "composés de ..." ou "sels de ...". Dans ces cas-là, le fournisseur est tenu de préciser sur l'étiquette le nom exact, en tenant dûment compte des dispositions du point 1.1.1.4.
acrylate d'isodécyle	Note A	Sans préjudice de l'article 17, paragraphe 2, le nom de la substance doit apparaître sur l'étiquette sous l'une des dénominations qui figurent dans la troisième partie. Dans la troisième partie, il est parfois fait usage d'une dénomination générale du type "composés de ..." ou "sels de ...". Dans ces cas-là, le fournisseur est tenu de préciser sur l'étiquette le nom exact, en tenant dûment compte des dispositions du point 1.1.1.4.

Principales références de la littérature et sources de données: Fiche de données de sécurité du fournisseur. ECHA

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.	Méthode de classification
Irritation cutanée, Catégorie 2	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	Méthode de calcul
Sensibilisateur de la peau, Catégorie 1	Méthode de calcul
Toxique pour la reproduction, Catégorie 1B	Méthode de calcul
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Exposition Unique, Catégorie 3	Méthode de calcul
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Expositions répétées, Catégorie 2	Méthode de calcul
Risques aigus pour l'environnement aquatique, Catégorie 1	Méthode de calcul
Risques chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 2	Méthode de calcul

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations de formation: Suivre les instructions de formation lors de la manipulation de cette matière.

Avis de non-responsabilité: Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.